

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 14 novembre 2013

à laquelle étaient présents :

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (9) Mme AVENA, M. BERTHIER, M. BON, Mme GAUTHIÉ, Mme GINDRE, M. GOUDEAU, Mme METGE, Mme OBRIOT, Mme TENENBAUM.

Membres excusés représentés : (3) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), Mme LECOMTE LE GRAND (représentée par Mme GINDRE), Mme REVEL (représentée par M. BON).

Membres excusés : (4) M. BARRON, M. EL HASSOUNI, Mme HERVIEU, Mme TOLLOT.

Date de convocation : 6 novembre 2013

Délibération n° : 58-2013

Objet : Conseil Général – convention relative au financement de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA

Les travailleurs sociaux du CCAS interviennent, par convention avec le Conseil Général, dans l'accompagnement social des bénéficiaires du RSA. Cette intervention fait l'objet d'une dotation annuelle établie par le Département à hauteur de 105 000 €.

La convention annexée à la présente délibération confirme l'attribution de cette même dotation pour l'exercice 2013, et ce malgré une augmentation assez nette du nombre de contrats traités et accompagnés par les agents du CCAS.

Aussi, les membres du Conseil d'Administration du CCAS :

- approuvent le projet de convention présenté en séance,
- autorisent le Président à signer cette convention pour l'exercice 2013.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

DISH : 1

Finances : 1

Receveur Municipal : 2

PRÉFECTURE DE LA CÔTE D'OR
Déposé le :

19 NOV. 2013



Pour le Président et par délégation,
La Directrice Générale,

Nathalie POPADYAK



PUBLIÉ LE 15 NOV. 2013